

BOURSES DE STAGES INTERNATIONAUX DU FRQNT 2019-2020

Afin de stimuler les échanges internationaux en recherche, la bourse pour stage international du FRQNT équivaut à une allocation forfaitaire de 2 500 \$ CAD par mois (valeur maximale de 15 000 \$ pour 6 mois). Ce programme est offert aux étudiants :

A - Inscrits au Québec

- Être citoyen canadien, résident permanent du Canada ou étudiant étranger détenant un permis d'études valide pour étudier au Québec ;
- Être membre étudiant du CIRRELT sous la direction d'au moins un membre régulier ;
- Réaliser le stage hors Québec, mais ne pas être inscrit en cotutelle avec l'université d'attache où le stage se déroulera.

B- Inscrits hors Québec

- Être inscrit dans une université hors Québec ;
- Effectuer son stage au CIRRELT sous la direction d'un membre régulier ;
- Détenir les permis d'études ou visa nécessaires à la durée du stage au Québec ;
- Ne pas être inscrit en cotutelle dans une université au Québec.

Le CIRRELT pourra sélectionner **un maximum de deux (2) dossiers** - les plus méritants en fonction des critères fixés par le FRQNT qui se réserve le droit d'approuver ou non le choix des candidats soumis par le CIRRELT.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de 2^e et 3^e cycles.
- Réaliser un stage de 2 à 6 mois (débutant au plus tard le 30 septembre 2020).
- Ne pas être inscrit en cotutelle avec l'université correspondant au lieu du stage.

CONSTITUTION DES DOSSIERS : un seul fichier numérisé (pdf)

Les candidatures doivent être présentées par les directeurs de recherche avec toutes les informations et documents demandés, selon l'ordre suivant :

1. Une lettre signée par le ou les directeurs précisant le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du CIRRELT, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et de ses mérites ;
2. Une lettre signée par le superviseur du stagiaire qui précise les dates de début et de fin du stage.
3. Un curriculum vitae à jour ;
4. Relevés de tous les résultats académiques obtenus au 2^e et 3^e cycle ;
5. Un directeur ne peut soumettre **qu'une seule candidature**.

ÉVALUATION DES DOSSIERS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche ;
2. La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre ;
3. L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du Centre.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS AU CIRRELT :

Le mercredi 23 octobre 2019, à 12h00

Montréal : Lucie.LHeureux@cirrelt.ca / Québec : Pierre.Marchand@cirrelt.ca